

## Canicule sur les marchés financiers

**L'été 2015 aura été particulièrement chaud et pas seulement d'un point météorologique. La dévaluation du Renminbi, reflet du ralentissement de la croissance chinoise, a semé une panique boursière comme on n'en avait point connu depuis 2008. Cette contraction de la croissance chinoise était pourtant anticipée. Le problème est que, devenue effective, elle affole les acteurs financiers, au regard notamment de ses effets induits le secteur agricole est concerné.**

Depuis plusieurs mois, les grands instituts de conjoncture, à commencer par le FMI, indiquaient que la croissance mondiale était fragilisée par le ralentissement des pays émergents. Jusqu'ici, ce sont en effet eux qui tiraient cette croissance, et singulièrement la Chine, dont le marché absorbait une part importante du commerce mondial, et dont le dynamisme des exportations permettait d'éloigner le spectre d'une contraction significatif des échanges de marchandises. Avec une croissance se situant en moyenne au-dessus de 10 % l'an, l'économie chinoise avait effectivement de quoi exercer des effets d'entraînement sur le reste du monde. Mieux encore, avec un rythme aussi effréné d'industrialisation, la Chine s'était portée acquéreur de nombreuses matières premières, propulsant leurs prix vers de niveaux rarement atteints.

L'annonce surprise de la dévaluation du Renminbi (ou Yuan) a mis au jour les doutes quant à la robustesse de cette croissance. Les prévisions vont désormais bon train, certains estimant que la Chine devrait tomber aux alentours de 5-6 %, d'autres, plus radicaux, annonçant une croissance de 4% seulement. La dévaluation de la devise chinoise a agi comme un aveu de la contraction de l'activité de l'Empire du Milieu. Il n'en fallait pas moins aux marchés financiers pour dévisser. En deux jours, Shanghai a perdu 16 %, et le CAC 40 à Paris a plongé de 9 % en séance. En dévaluant, Pékin entend bien relancer ses exportations et engranger quelques points de croissance supplémentaires, afin d'endiguer notamment toute contestation sociale. C'est paradoxal, dans la mesure où l'on attendait plutôt un recentrage de l'économie sur la demande interne. L'aveu de la contraction du PIB chinois signifie moins d'importations, et par voie de conséquence moins de débouchés pour les exportateurs mondiaux, à commencer par ceux qui produisent des matières premières.

Toutes les économies qui avaient fait des exportations de leurs produits de base un socle de leur croissance en seront pour leur frais. A commencer par le Brésil qui, empêtré dans une contestation sociale grandissante, une corruption endémique, vient de rentrer pour la première fois depuis six ans en récession (près de -2 % au cours du second trimestre). Quant à la Russie, la violence de la récession confirme les prévisions énoncées à la fin de l'année dernière. La mauvaise posture dans laquelle se trouve l'économie chinoise a engendré un repli quasi-généralisé des prix des matières premières, de nature à contredire les projections antérieures selon lesquelles les marchés se situaient sur une tendance haussière durable. Depuis le début du mois de juillet, le cours du baril de pétrole a perdu à New York 30 %, tombant à 42 \$. A moins que la dévaluation du Renminbi, en tirant vers le haut les exportations, ne parvienne à maintenir la demande chinoise de produits de base, on ne voit pas comment les prix pourraient se redresser. A cela il convient d'ajouter que la politique monétaire américaine reste floue, incertaine, entretenant l'anxiété des investisseurs.

Les agriculteurs français ? Ils n'avaient vraiment pas besoin de cela. Eux à qui l'on a cessé de dire qu'il convenait de se préparer à s'implanter sur le marché chinois, peuvent légitimement s'interroger sur la pertinence et la durabilité d'une telle stratégie. Le marché intérieur européen étant encore atone, l'embargo russe, maintenu jusqu'en 2016, bloquant toute perspective de débouché, voilà maintenant l'économie chinoise qui vacille. Pas de quoi réjouir les producteurs français, et encore moins les éleveurs. La crise était, nous avait-on dit, derrière nous. Et si elle était plutôt devant nous ? Que la Chine, convertie à l'économie de marché, connaisse à son tour une crise prouve que le capitalisme mondial est manifestement paralysé.

**Contact : Thierry POUCH**

### Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture

9 avenue George V  
75008 Paris  
Tél : 01 53 57 10 10  
Fax : 01 53 57 10 05  
Email :

accueil@apca.chambagri.fr  
**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Etablissement public  
Siret 180070047 00014  
**www.chambres-  
agriculture.fr**

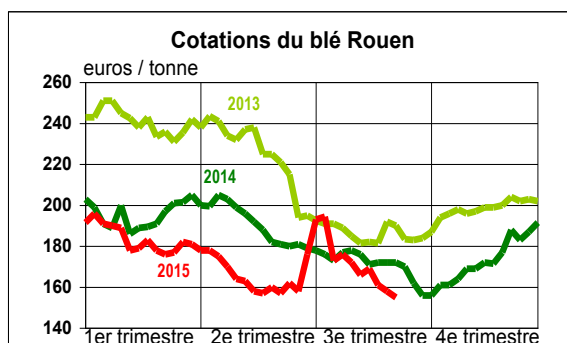
**Avec la participation  
financière du CasDAR**



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
«développement agricole et rural»

### Abondance sur le marché mondial du blé



Chambres d'Agriculture-Études économiques source:FranceAgriMer

La production mondiale de blé 2015 estimée par l'USDA à 726 millions de tonnes, les prévisions pour l'UE maintenues à un niveau élevé, à près de 148 millions de tonnes et la récolte record en France largement supérieure à la moyenne de quatre derniers étés (+ 10 %) enregistrée autour de 40 millions de tonnes, le prix s'oriente à la baisse. D'autres facteurs comme les inquiétudes sur l'économie chinoise, le renforcement du dollar, la hausse des surfaces de blé cultivées en France et un rendement plus élevé depuis cinq ans estimé à 79 quintaux/ha contribuent à l'effondrement du cours. La canicule n'a pas eu d'effets dévastateurs sur la production de blé en France.

## Sécheresse estivale : un impact fort sur les bœufs fourragers et les cultures de printemps

**Depuis le début du mois de juin, la combinaison de faibles précipitations et de températures élevées a créé des situations de déficit hydrique exceptionnelles dans une grande partie de la France. Météo France a déclaré que ce mois de juillet 2015 a figuré « au 3ème rang des mois de juillet les plus chauds depuis 1900 » en France. Le phénomène a touché l'ensemble des régions : la France n'a reçu que 48% de sa pluviométrie normale. Au 20 juillet, le portail Propluvia<sup>1</sup> faisait état de 103 arrêtés de restriction d'utilisation de l'eau activés sur 45 départements ; au 5 août, le nombre d'arrêtés activés était passé à 138 sur 69 départements.**

### La sécheresse a impacté les cultures de printemps et les prairies

Les rendements en productions d'hiver se sont maintenus à un bon niveau malgré la sécheresse. En céréales, la période de floraison s'était déroulée dans de bonnes conditions climatiques, ce qui a permis une récolte en hausse par rapport à 2014 en blé dur, blé tendre et orge<sup>2</sup>. En revanche, les cultures de printemps et les prairies ont été très affectées.

Au niveau national, Agreste fait état d'une production d'herbe globalement déficitaire : au 20 août, la production cumulée des prairies permanentes était estimée à moins de 77 % de la production de référence à la même période. Plus de la moitié des régions fourragères présentaient une situation de « déficit fort »<sup>3</sup>.

Les éleveurs ont dû avoir recours à leurs stocks de fourrages des années précédentes et les achats de maïs sur pied se sont développés pendant l'été. En maïs, colza et tournesol, la production a également connu une forte baisse en raison de la sécheresse. La récolte 2015 est estimée à 13,3 Mt en maïs grain (hors maïs ensilage), loin des 18 Mt engrangées l'an dernier.

Les utilisations sous forme d'aliment du bétail devraient se reporter vers le blé, plus abondant et plus compétitif en termes de prix cette année. En maïs fourrage, les producteurs sont difficilement parvenus au niveau de maturité suffisant et ont fait état d'une nécessité d'ensiler plus tôt pour garder un bon niveau de digestibilité. Par ailleurs, des surfaces en maïs grain devront être récoltées en fourrage pour augmenter la disponibilité en alimentation animale.

### Traitement anticipé des dossiers de reconnaissance au titre des calamités agricoles

Dans un communiqué de presse du 7 septembre, le Ministère de l'agriculture a déclaré que les dossiers de reconnaissance au titre des calamités agricoles des départements les plus touchés pourraient être examinés dès le 15 octobre en Comité national de gestion des risques en agriculture (CNGRA). Pour engager une procédure de reconnaissance au titre des calamités en fourrages, le département doit pouvoir calculer un déficit fourrager moyen par animal pour l'ensemble du département. Pour obtenir une reconnaissance, ce déficit fourrager calculé sur le département doit être supérieur à 30 % du forfait de 3000 unités fourragères par « équivalent vache laitière ».

Il faut rappeler que les dommages subis sur des cultures assurables ne peuvent pas être indemnisés par l'Etat dans le cadre du régime des calamités agricoles. Les grandes cultures (y compris le maïs grain et fourrage) sont reconnues assurables depuis 2010 et ne peuvent donc pas prétendre à une indemnisation par le CNGRA.

### L'action des Chambres, en appui aux agriculteurs touchés

Dans un sondage adressé début août aux Chambres d'agriculture, les deux tiers des Chambres à avoir répondu ont mis en place des mesures spécifiques pour faire face à la situation de sécheresse. Les mesures mises en place sont de plusieurs types :

#### - Evaluation des pertes

Des enquêtes approfondies sont lancées dans les Chambres pour évaluer les pertes. En Lozère, l'activation du réseau de fermes sentinelles (une ferme référente par cantons) permet de suivre finement l'évolution des pertes au sein du département).

#### - Appui technique (Optimisation des ressources, des conditions de milieu, ...)

Des réseaux sont activés pour suivre l'évolution du taux de matière sèche du maïs pour le maïs séché sur pieds. Des opérations « un bilan fourrager, un bilan de trésorerie » sont lancées pour aider à l'arbitrage entre la décapitalisation de cheptel et l'achat de fourrages.

#### - Aide à l'approvisionnement

Celle-ci est mise en œuvre sous différentes formes comme la mise en relation acheteurs-vendeurs pour l'ensilage de maïs *via* des numéros de téléphone dédiés ou la création de bourses d'échange sur des plateformes internet.

#### - Appui à la demande de dérogations

Les Chambres d'agriculture ont œuvré à la mise en œuvre de dérogations pour l'irrigation, les fauches anticipées des MAEC, l'implantation des CIPAN. Les derniers relevés Météo France attestent d'un rétablissement de l'indice d'humidité des sols dans une large partie du territoire, suite aux précipitations survenues à la fin du mois d'août.

La situation des prairies a donc pu s'améliorer dernièrement. Par ailleurs, la situation des nappes d'eau souterraines est restée stable pendant la période estivale, bien que la tendance soit à la baisse des niveaux cette année comme les années précédentes. Ces épisodes de sécheresse posent à nouveau la question de la constitution de réserves d'eau à des fins agricoles.

### Contacts : Laetitia VERNIERES et Claire-Isabelle ROUSSEAU

<sup>1</sup>Le site Propluvia présente les mesures de suspension ou de limitation prises par les préfets. Il est géré par le Ministère du développement durable.

<sup>2</sup>Source : Agreste conjoncture « Grandes cultures et fourrages », septembre 2015 n°7/10

<sup>3</sup>Source : Agreste conjoncture « Grandes cultures et fourrages – Infos rapides prairies », août 2015 n°5/7

## L'économie algérienne malmenée par la chute du prix du baril

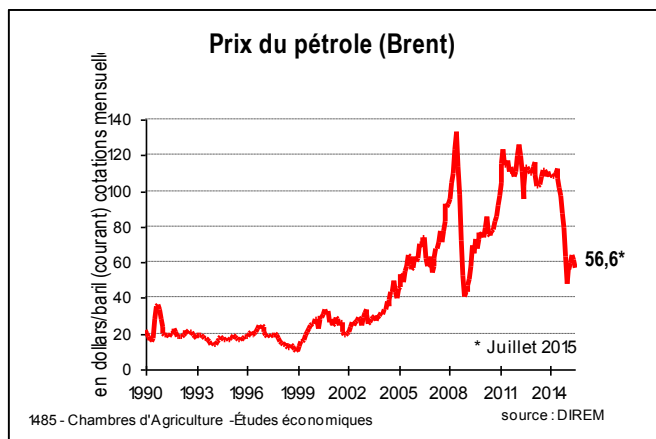
Le cours du baril de pétrole a sérieusement plongé depuis un an, passant de 125 à moins de 50 dollars en août (il se situait encore légèrement au-dessus en juillet). Si les économies consommatrices de produits pétroliers peuvent s'en réjouir, au regard des impacts que cette chute du prix du pétrole peut avoir sur les coûts de production des entreprises, la consommation des ménages et plus généralement sur la croissance, il est suggéré de bien prendre la mesure des répercussions que ce décrochage du prix du baril a déjà sur les pays producteurs, lesquels retirent des recettes conséquents de leurs exportations de pétrole. Cette suggestion est d'autant plus importante à énoncer que certaines prévisions font état d'un cours du baril se situant dans les prochains mois aux alentours de 20 \$.

L'économie algérienne commence déjà à ressentir les effets tangibles de cette violente contraction du cours du baril de brut. Figurant parmi les principaux producteurs de pétrole de l'OPEP, elle a vu fondre en quelques mois ses réserves de change.

Celles-ci sont en effet passées de 179 à 158 milliards de dollars entre janvier et juin 2015, soit une baisse de près de 12 %. Ces réserves de change, outre qu'elles représentent près de 60 % du budget de l'Etat, permettent surtout à l'Algérie d'honorer ses engagements financiers en matière notamment d'importations. Et parmi elles, figurent en bonne position les céréales, et singulièrement le blé, dont l'Algérie était en 2014 le troisième importateur mondial (7,2 millions de tonnes), juste derrière l'Egypte et l'Indonésie.

Si la baisse du prix du pétrole constitue une bonne nouvelle pour l'économie française dans son ensemble, elle pourrait être moins favorable pour les producteurs de blé. Si la baisse du prix du baril se poursuit dans les mois à venir, les réserves de change continueraient à fondre comme neige au soleil, entraînant avec elles la parité de la devise - le dinar algérien - cette dernière faisant mécaniquement augmenter le prix des importations.

Comme l'Algérie est l'un de nos principaux débouchés pour le blé, la baisse du cours du baril aurait pour effet collatéral de ralentir la dynamique de nos exportations céréalières. A suivre de très près.

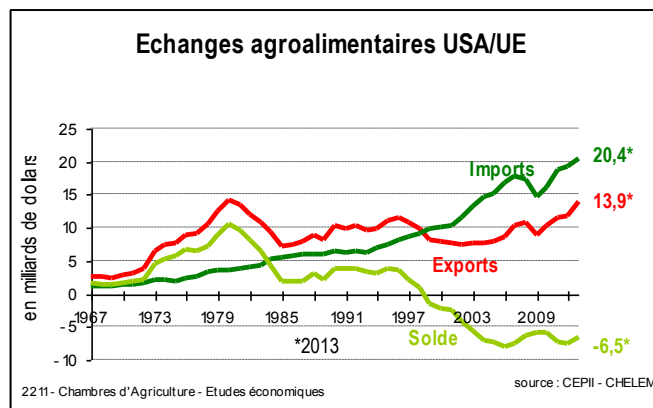


## La baisse de l'excédent commercial américain : une mauvaise nouvelle pour les négociations TTIP

L'économie américaine avait terminé l'année 2014 sur un excédent commercial agroalimentaire confortable, légèrement au-dessus de 43 milliards de dollars, en progression de près de 16 % par rapport à 2013. Les prévisions publiées par l'USDA en août dernier font état d'une sérieuse correction à la baisse pour l'année fiscale 2015.

L'excédent commercial en produits agricoles et alimentaires se replierait de quelques 45 %. Le ralentissement des pays émergents vers lesquels les Etats-Unis exportent beaucoup, couplé à l'appréciation du dollar, pèse en effet dans la dynamique des exportations américaines. Les ventes vers l'Asie reculeraient en 2015 de près de 9 %. En revanche, du fait de la dépréciation de l'€, les importations américaines de produits agricoles et alimentaires augmenteraient de 5 %.

Ces résultats provisoires du commerce extérieur américain agroalimentaire interviennent en pleines négociations bilatérales sur le projet de partenariat transatlantique. Le recul de l'excédent commercial, ajouté au fait que le solde bilatéral agroalimentaire avec l'UE est structurellement déficitaire depuis plusieurs années, ne peut que renforcer la détermination des Etats-Unis de reconquérir le marché des 28 pays membres, et donc d'exiger une ouverture encore plus importante de leurs marchés aux produits fabriqués par l'Oncle Sam. En 2014, le solde bilatéral excédentaire de l'UE sur les Etats-Unis s'est fixé à 6 milliards de dollars, dans la moyenne de ces dix dernières années. Les négociateurs européens, comme les agriculteurs français, sont prévenus.



Contact : **Thierry POUCH**

## L'économie brésilienne en décadence

**Hier présentée comme l'une des plus prometteuses du monde après la Chine, nourrissant des ambitions planétaires en matière d'agriculture et d'exportations de produits agricoles et alimentaires, l'économie brésilienne n'en finit pas de dévisser.**

Depuis plusieurs mois, l'activité se contracte dangereusement, au point que le Brésil devrait finir l'année 2015 avec une récession de l'ordre de -1,7 à -2 %, selon les estimations du FMI. Septième économie de la planète, affichant depuis plusieurs années des taux de croissance élevés, en moyenne de +7 %, le Brésil se situait juste derrière la Chine.

De tels résultats émanaient en particulier de l'extraordinaire progression du secteur agricole avec le soja, et des industries agroalimentaires, ces dernières, notamment en viandes bovines et de volailles, accumulant les succès sur les marchés mondiaux, instaurant du même coup un climat de guerre économique avec ses principaux challengers sur ces filières.

La France et ses productions de volaille en ont fait la cruelle expérience, dans la mesure où elles furent d'une part évincées du marché du Moyen-Orient, et d'autre part ont basculé d'une situation d'excédent commercial à un déficit. Le Brésil avait même jusque là établi un véritable corridor agricole et alimentaire avec les pays du Moyen-Orient voire avec la Chine.

Et puis survient le temps de la décadence, du repli de la croissance, du fait notamment du retournement des prix des matières premières, pétrole et agriculture en premier lieu, illustrant la bien connue malédiction des matières premières. Certains ont même parlé de désindustrialisation du Brésil.

Il est vrai que, surfant durant des années sur des prix agricoles pourtant porteurs, l'économie brésilienne s'est manifestement enfermée dans cette spécialisation économique, oubliant que les recettes tirées des exportations de produits agricoles et alimentaires pouvaient financer des dépenses d'infrastructures et de modernisation des structures économiques.

Le contre-coup du ralentissement chinois fait plonger le Brésil dans la récession. L'agence de notation Standard and Poor's a récemment relégué l'économie brésilienne dans la catégorie des emprunteurs "spéculatifs", de quoi dissuader les investisseurs de prêter de l'argent à Brasilia.

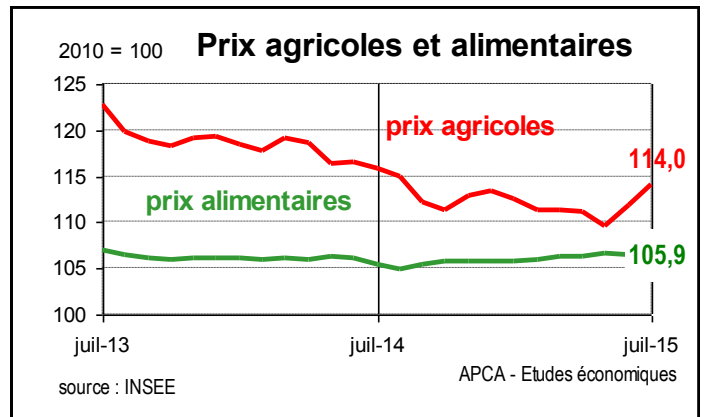
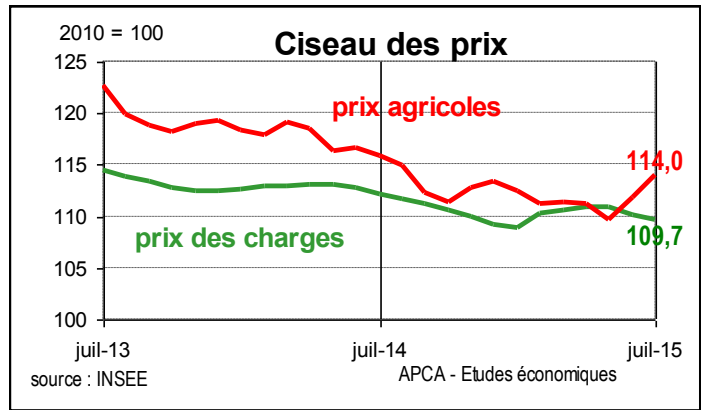
Pire, à cette crise économique s'ajoutent une crise politique, et une crise morale dans la population, au point que la Présidente, Dilma Rousseff (céditée de 7 % d'opinions favorables), est désormais menacée d'une destitution pure et simple. Le Brésil, hier prétendant jouer un rôle central dans l'économie mondiale, voit sa compétitivité se diluer. Les performances économiques ne sont jamais définitivement acquises.

**Contact : Thierry POUCH**

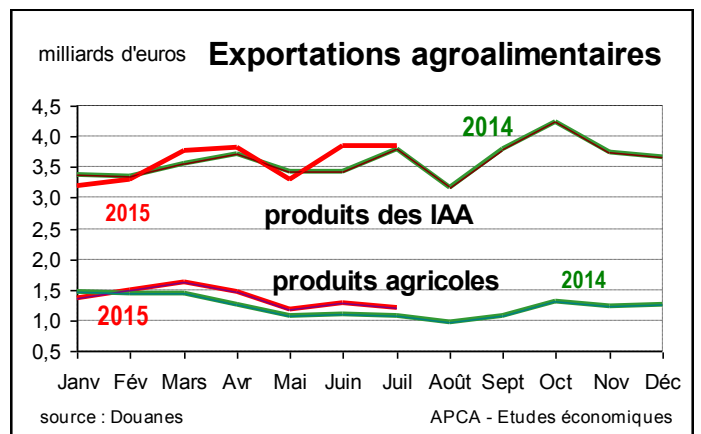
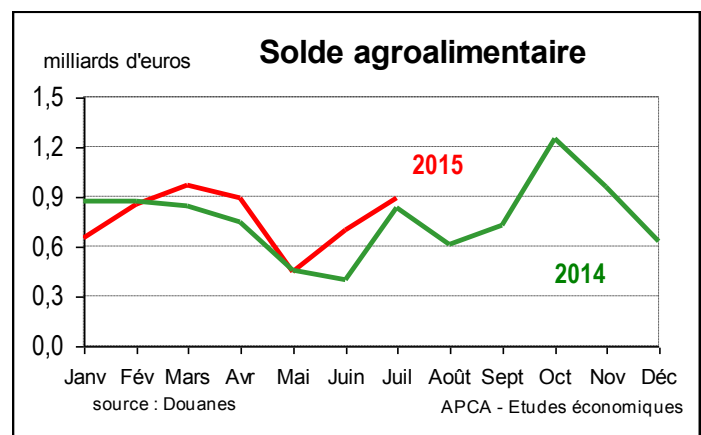
**Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture**

9 avenue George V - 75008 Paris

Réalisation : Hafida FATAH



% (Source : INSEE)	En 1 mois	En 12 mois	En 24 mois
Prix alimentaires	- 0,5	0,4	- 1,0
Prix agricoles	2,0	- 1,6	- 7,1
Prix des charges	- 0,3	- 2,2	- 4,1
Inflation	- 0,4	0,2	0,6



Solde du commerce extérieur agroalimentaire (Source : Douanes/SSP)		
En milliards d'€	En juin	Cumul annuel
2015	0,693	4,497
2014	0,395	4,175